

Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse
Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
F.O.L. 23
20 Chemin des Granges
BP 343
23 007 GUERET

Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse

Siège social : 20 Chemins des Granges

BP 343

23 007 Guéret

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019,

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association F.O.L. 23 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à ladite date d'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

F.O.L. 23
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les règles et méthodes comptables relatives aux créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

F.O.L. 23
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2019

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

F.O.L. 23
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Guéret, le 07 Septembre 2020

SAS ACEC BSR Audit
Adrien SAPELIER
Commissaire aux Comptes

SAS ACEC BSR AUDIT
Cabinet d'Audit et de Commissariat Aux Comptes
Société inscrite près la Cour d'Appel de Limoges
8 Avenue Pierre Mendès France
23000 GUÉRET
Tél. : 05.55.52.31.45 - Fax : 05.55.52.41.70
RCS Guéret : 807 876 529

F.O.L. 23
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2019

Bilan - Actif

Actif Bilan - En EUR	Valeur Brute	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018	Variation en %	Variation en €
Frais d'établissement			-			-
Frais de R et D			-			-
Concessions, brevets	13 058	10 769	2 289	4 810	-52%	2 521
Fonds commercial			-	-		-
Autres immos incorporelles	2 860		2 860	2 860		-
Avances et acptes / imm. inc.			-			-
Ss tot Immos Incorporelles	15 918	10 769	5 149	7 670	-33%	2 521
Terrains	54 595		54 595	26 033	110%	28 562
Constructions	1 004 231	790 255	213 976	296 055	-28%	82 079
Instal. techn., mat. et out.	603 337	539 143	64 194	142 642	-55%	78 448
Autres immos corporelles	245 564	201 672	43 892	46 513	-6%	2 621
Immobilisations en cours			-	-		-
Av. et acptes / imm. corp.			-	-		-
Ss tot Immos Corporelles	1 907 727	1 531 070	376 657	511 243	-26%	134 586
Participations			-	-		-
Creances rattachees particip.			-	-		-
Autres titres immobilises	15		15	15		-
Prets			-	-		-
Autres immos financieres	580		580	300	93%	280
Ss tot Immos Financieres	595	-	595	315	+89%	280
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	1 924 240	1 541 839	382 401	519 228	-26%	136 827
Matieres premieres, approv.	8 500		8 500	20 941	-59%	12 441
En cours prod. biens			-	-		-
En cours prod. services			-	-		-
Produits intermédiaires et finis			-	-		-
Marchandises	1 732		1 732	1 313	32%	419
Ss tot Stocks	10 232	-	10 232	22 254	-54%	12 022
Avances et acptes sur cmdes	22 932		22 932	30 519	-25%	7 587
Clients et cptes rattaches	175 221	25 057	150 164	123 154	22%	27 010
Autres creances	159 340		159 340	158 660	0%	680
Capital sousc. appele non verse			-	-		-
Valeurs mobilières de placement	321 901		321 901	383 312	-16%	61 411
Disponibilités	941 915		941 915	678 238	+39%	263 677
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 631 541	25 057	1 606 484	1 396 137	+15%	210 347
Charges constatées d'avance	35 679		35 679	34 306	4%	1 373
Charges a repartir			-	-		-
Primes de remboursement oblig.			-	-		-
Ecart conversion actif			-	-		-
TOTAL GENERAL ACTIF	3 591 460	1 566 896	2 024 564	1 949 671	+4%	74 893



Bilan - Passif

Passif Bilan - En EUR	31/12/2019	31/12/2018	Variation en %	Variation en €
Fonds associatif sans droit de reprise	1 060 687	1 060 687		-
Dont legs et don avec contrepartie d'actifs immobilisés, subvention d'invest. Affectés à des biens renouvelables				-
Ecart de reevaluation				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves	2 910	2 910		-
Report à nouveau	- 171 389	- 135 343	27%	36 046
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 550	36 046	-357%	128 596
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				-
Ecart de réévaluation				-
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	194 887	222 012	-12%	27 125
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 179 645	1 114 220	+6%	65 425
Provisions pour risques	50 000	40 000	25%	10 000
Provisions pour charges				-
TOTAL PROVISIONS	50 000	40 000		10 000
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				-
Fonds dédiés sur autres ressources	13 635	22 818	-40%	9 183
TOTAL (II)	13 635	22 818		9 183
Emprunts obligataires convert.				-
Autres emprunts obligataires				-
Emp. & dettes / Ets Credit (6)	104 868	135 256	-22%	30 388
Emp. & dettes fin. divers	26 379	26 946	-2%	567
Avances et acomptes / cmde	332 460	294 043	13%	38 417
Dettes fournisseurs	161 098	167 253	-4%	6 155
Dettes fiscales et sociales	122 804	119 902	2%	2 902
Dettes sur immobilisations				-
Autres dettes	32 925	24 233	36%	8 692
Produits constatés d'avance	750	5 000	-85%	4 250
TOTAL (III)	781 284	772 633	+1%	8 651
Ecart conv. passif (V)				-
TOTAL GENERAL PASSIF	2 024 564	1 949 671	+4%	74 893
Renvois :				
(6) Dont concours bancaires				



Compte de résultat

Compte de Résultat - En EUR	31/12/2019	% CA	31/12/2018	% CA	Variation en %	Variation en €
Ventes de marchandises	112 375		99 102		+13,4%	13 273
Production vendue, biens	335		775		-56,8%	440
Production vendue, services	2 509 122		2 199 743		+14,1%	309 379
Chiffre d'affaires net	2 621 832	100%	2 299 620	1	14%	322 212
Production stockée						-
Production immobilisée						-
Subvention d'exploitation	320 108		353 857		-9,5%	33 749
Reprises amortiss. + provisions	95 777		107 897		-11,2%	12 120
Autres produits (1)	85 958		100 052		-14,1%	14 094
Total pds d'expl. (2) (I)	3 123 675		2 861 426		+9,2%	262 249
Achats de marchandises	46 651		60 697		-23,1%	14 046
Variation de stock marchandises						-
Achats de matières premières	403 875		373 118		+8,2%	30 757
Variation de stock mat. premières.	12 022		8 620		+39,5%	3 402
Autres achats, charges externes (1)	1 054 788		1 005 153		+4,9%	49 635
Impôts et taxes	79 359		65 149		+21,8%	14 210
Salaires et traitements	940 515		949 617		-1,0%	9 102
Charges sociales	232 095		298 070		-22,1%	65 975
Immobilisations : Dot. aux amortissements	206 261		103 361		+99,6%	102 900
Provision risques et charges	10 000				#DIV/0!	10 000
Actif circulant : Dot. provisions	7 443		10 186		-26,9%	2 743
Engagements à réaliser	-		-			-
Autres charges	42 690		48 759		-12,4%	6 069
Total charges d'expl. (II)	3 035 699		2 922 730		+3,9%	112 969
RESULTAT D'EXPLOITATION	87 976	3%	61 304	-0		149 280
Benef attr. ou perte tr. (III)						-
Perte supp. ou benef tr. (IV)						-
Produits financiers de part.						-
Prod. autres valeurs mobil.						-
Autres interets et prod. ass.	6 554		7 960		-17,7%	1 406
Reprises sur dépréciations						-
Differences pos. de change						-
Produits nets / cessions v.m.p.	-					-
Total Produits fin. (III)	6 554		7 960		-17,7%	1 406
Dotations financières						-
Interets & charges assimilés	1 814		2 330		-22,1%	516
Difference negative de change						-
Charges nettes / cessions v.m.p.						-
Total Charges fin. (IV)	1 814		2 330		-22,1%	516
RESULTAT FINANCIER	4 740	0%	5 630	0		890
RES. COURANT AVANT IMPOT	92 716	4%	55 674	-0		148 390
Produits except.: ope. gestion	1 574		10 121		-84,4%	8 547
Produits except.: ope. Capital (3)			10 210		-100,0%	10 210
Reprises sur provisions et dépréciations						-
Total produits except. (V)	1 574		20 331		-92,3%	18 757
Charges except.: ope. gestion			342		-100,0%	342
Charges except.: ope. Capital (2)	1 740		361		+382,0%	1 379
Dotations exceptionnelles						-
Total charges except. (VI)	1 740		703		+147,5%	1 037
RESULTAT EXCEPTIONNEL -	166	0%	19 628	0	-101%	19 794
TOTAL PRODUITS (I+III+V)	3 131 803		2 889 717		+8,4%	242 086
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)	3 039 253		2 925 763		+3,9%	113 490
BENEFICE OU PERTE	92 550	4%	36 046	-0		128 596
Renvois :						
(1) Dont Credit bail						
(2) Dont VNC						
(3) Dont Prod. des élt d'actif cédés						



Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

- 1.1. Faits caractéristiques
- 1.2. Principes et méthodes d'évaluation
- 1.3. Comparabilité des comptes
- 1.4. Changement de méthode
- 1.5. Engagement en matière de retraite

2. Notes relatives aux postes du bilan

- 2.1. Actif immobilisé
- 2.2. Provisions
- 2.3. Créances & Dettes
- 2.4. Charges à payer
- 2.5. Produits à recevoir
- 2.6. Produits et charges constatés d'avance

3. Autres informations

3.1. Effectif



1. Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

1.1. Faits caractéristiques

Information au titre d'un évènement post clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires.

A ce jour, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1.2. Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes d'évaluation sont :

1.2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement économique est l'amortissement linéaire. Les amortissements sont calculés suivant les durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - Constructions | 25 ans |
| - Agencements et aménagements : | 3 à 15 ans |
| - Matériels et outillages industriels : | 3 à 10 ans |
| - Matériels de transport : | 1 à 5 ans |
| - Matériels et Mobiliers de bureau : | 3 à 10 ans |



1.2.2. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

1.3. Comparabilité des comptes

La comparabilité des exercices est assurée.

Note : tous les montants figurant dans les tableaux ci-après sont exprimés en euros.

1.4. Changement de méthodes :

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

1.5. Engagements en matière de retraite :

La Fédération des Œuvres Laïques a souscrit en 2001 un contrat de garantie en couverture de ce risque auprès de la compagnie AGF. Au 31 décembre 2019 le fonds collectif avait une valeur de 47 433.26 €



2.1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Cessions, mises hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles		15 918,00 €			15 918,00 €
Terrains		26 033,00 €	28 561,00 €		54 594,00 €
Constructions	Sur sol propre	241 618,00 €			241 618,00 €
	Sur sol d'autrui	0,00 €			0,00 €
	Installation Générale Agencement et Aménagement des Constructions	16 922,00 €			16 922,00 €
Installations techniques, matériel et outillages industriels		621 385,00 €	17 118,00 €	35 166,00 €	603 337,00 €
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	742 614,00 €	9 203,00 €	6 125,00 €	745 692,00 €
	Matériel de transport	108 520,00 €	11 144,00 €	18 879,00 €	100 785,00 €
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	148 070,00 €	3 129,00 €	6 420,00 €	144 779,00 €
Autres titres immobilisés		15,00 €			15,00 €
Prêts et autres immobilisations financières		300,00 €	2 280,00 €	2 000,00 €	580,00 €
TOTAL		1 921 395,00 €	71 435,00 €	68 590,00 €	1 924 240,00 €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprise	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles		8 248,00 €	2 521,00 €		10 769,00 €
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	102 755,00 €	12 081,00 €		114 836,00 €
	Sur sol d'autrui				
	Installation Générale Agencement et Aménagement des Constructions	19 467,00 €	3 949,00 €	6 494,00 €	16 922,00 €
Installations techniques, matériel et outillages industriels		478 743,00 €	98 779,00 €	38 380,00 €	539 142,00 €
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	582 878,00 €	81 744,00 €	6 125,00 €	658 497,00 €
	Matériel de transport	78 689,00 €	9 001,00 €	18 879,00 €	68 811,00 €
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 386,00 €	7 896,00 €	6 421,00 €	132 861,00 €
TOTAL		1 402 166,00 €	215 971,00 €	76 299,00 €	1 541 838,00 €

2.2 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

		Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour dépréciation	Sur comptes clients	24 533,00 €	7 443,00 €	6 919,00 €	25 057,00 €



2.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES			Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE					
Autres immobilisations financières			580,00 €	580,00 €	
DE L'ACTIF CIRCULANT					
Clients douteux ou litigieux			24 953,00 €	7 339,00 €	17 614,00 €
Autres créances clients			150 163,00 €	150 163,00 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Débiteurs divers			159 340,00 €	159 340,00 €	
Charges constatées d'avance			35 679,00 €	35 679,00 €	
		TOTAUX	370 715,00 €	353 101,00 €	17 614,00 €
ETAT DES DETTES			Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine	104 868,00 €		104 868,00 €	
Emprunts et dettes financières divers			26 380,00 €	9 967,00 €	16 413,00 €
Fournisseurs et comptes rattachés			161 098,00 €	161 098,00 €	
Personnel et comptes rattachés			66 029,00 €	66 029,00 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			56 775,00 €	56 775,00 €	
Autres dettes			32 925,00 €	32 925,00 €	
Produits constatés d'avance			750,00 €	750,00 €	
		TOTAUX	448 825,00 €	327 544,00 €	121 281,00 €



2.4 Charges à payer (en €) :

Le montant des charges à payer est de 108 889.03 euros et se répartit comme suit :

<u>Poste du bilan</u>	<u>Montant (en €)</u>
Dettes fiscales et sociales	86 717.03
dont : Congés payés	66 029.39
Provision Charges congés payés	20 687.64
Alliance Engagement retraite	10 004.00
Uniformalion	1 406.00
Uniformalion	10 762.00

2.5. Produits à recevoir (en €)

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	31/12/2019
Subvention CPO,	139 716.00
Prestation CAF	9 387.29
Subvention Services Civiques	2681.34
Aide emploi associatif	6 540.00
Total	158 324.63

2.6. Produits et charges constatés d'avance (en €)

Produits constatés d'avance	31/12/2019
Subvention FDVA	750.00
Total	750.00

Charges constatées d'avance	31/12/2019
Apac	46.28
Abonnement l'écho	10.14
Automatic Alarm	311.08
Abonnement l'écho	77.61
Hobart	336.82
La Montagne	82.77
Wix com	83.44
Apac	11.38
Apac	11.38
1and1	3.36
Quadria	771.71
Apac	421.2
Gites Refuges	70
Massif Sancy	303



Massif Sancy	310
Apac	152.76
HDA	1024.51
E2S	1938.98
Pages Jaunes	259
Neopost	869.67
Quadria	1499.86
Apac	1080.09
Quadria	285.22
Social Pratique	352.24
La Montagne	135.96
Apac	159.23
Apac	58.39
Apac	580.58
Apac	847.64
Apac	736.87
Apac	847.64
Apac	609.39
Apac	478.9
Apac	580.58
Apac	96.61
Amboile	749.99
Realease	41.33
Artotheque	83.54
Realease	46.92
Realease	-45.07
Realease	45.07
Realease	45.07
Neopost	562.68
Ewi Telecom	97.2
Apac	53.91
Apac	40.35
Apac	1074.37
Apac	1985.42
Apac	1933.8
Apac	2725.06
CMC Leasing	138.00
CMC Leasing	478.8
Saphir	347.15
Apac	97.67
Apac	1124.6
Apac	1991.21
Berry Buro	741.14
Sham	1022.16
Apac	3406.46
Quadria	1353.23
Realease	94.18
Total	35 678.53

3. Autres informations



3.1. Effectif

L'effectif moyen de la société est de 29 personnes.

3.2. Bénévolat

L'évaluation des contributions en nature du personnel bénévole est de 35 609€ au titre de l'exercice 2019 contre 35 881€ en 2018

